

# JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE



Date de génération de ce justificatif : 24/01/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

## SCI FAMILLE MOUTON – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 22 août 2025 sur [paysan-breton.fr](http://paysan-breton.fr)

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 18/08/2025, il a été constitué une SCI dénommée : SCI FAMILLE MOUTON Siège social : 44 rue de dinan, 35120 DOL-DE-BRETAGNE Capital : 1.004€ Objet : La société a pour objet : l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment l'immeuble sis 2 rue Yves Estève 35120 Dol de Bretagne, cadastré section AC numéro 35, et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. Gérance : M. nicolas MOUTON, 44 rue de dinan, 35120 DOL-DE-BRETAGNE, Mme valérie MOUTON, 44 rue de dinan, 35120 DOL-DE-BRETAGNE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)

## JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

---